



OFFRE D'EMPLOI **Conseiller Numérique Territoire Zéro Non Recours**

Contrat de projet 3 ans – Temps partiel 80%

La ville de Pont de Claix est composée de cinq quartiers au sens de l'INSEE, dont l'un est classé en Zone Prioritaire (Iles de mars-Olympiades) la population Pontoise présente des indicateurs de vulnérabilité socio-économique forts mais relativement homogènes entre les quartiers.

La lutte contre le non-recours aux droits renvoie à une situation dans laquelle une personne ne perçoit pas une aide, un service ou une prestation sociale auquel elle pourrait prétendre. Il s'agit de l'un des enjeux majeurs des politiques publiques.

Le CCAS de Pont-de-Claix a été retenu avec 38 autres territoires, dans le cadre d'un appel à projet national, pour expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement et d'actions en vue de lutter contre le non-recours aux droits.

Ce projet vise à toucher les publics les plus éloignés des prestations ciblées afin de lutter contre le non-recours lié à la non-connaissance et la non-demande :

- En développant des démarches d'aller-vers en direction notamment des « invisibles » (maraudes, porte à porte...)
- En proposant un bilan des droits généraliste et de favoriser leur accès aux droits,
- En améliorant les conditions d'accueil afin de lutter contre le non-recours lié à la non-réception et la non-proposition
- En mobilisant les acteurs locaux pour faciliter l'accès et le maintien dans les droits

A ce titre, vous intégrerez une équipe projet et vous travaillerez plus particulièrement avec un binôme composé d'un travailleur social et d'un travailleur pair. Vos missions :

Soutenir les Pontois-ses dans leurs usages quotidiens du numérique :

- Utiliser les outils de messagerie électronique (création et gestion d'une boîte mail)
- Accompagner la découverte des réseaux sociaux
- Accompagner et sécuriser l'usage du numérique (création de mots de passe...)

Accompagner la réalisation des démarches administratives en ligne :

- Accompagner la découverte des sites institutionnels favorisant le recours aux droits (CAF, Sécurité Sociale, Pôle Emploi...)
- Favoriser l'autonomie des Pontois-ses dans leurs démarches administratives (Création de compte utilisateurs, déclarations périodiques, prises de rendez-vous en ligne...)
- Accompagner, soutenir les personnes dans leurs démarches et notamment lors de leurs rendez vous
- Proposer et participer à des actions de médiation en binôme avec le travailleur social

Participer à la mise en place d'actions collectives

- Mettre en place des séances d'information collective et animer des groupes d'habitants
- Participer à des réunions avec les partenaires institutionnels afin de contribuer à la mise en œuvre de l'expérimentation sur le terrain
- Participer à la mise en place d'actions de médiation afin de sensibiliser les usagers les plus éloignés
- Proposer une intermédiation entre les personnes et les institutions sur les situations complexes

Profil et compétences

Forte capacité à prendre du recul sur les situations et à adopter la posture adaptée
Confidentialité et discrétion obligatoire
Connaissances de la problématique du non recours aux droits
Excellentes aptitudes relationnelles
Capacités à travailler en équipe
Faire preuve de pédagogie et de patience
Bonnes connaissances des outils numériques

Conditions de rémunération

Montant IFSE + CIA: 200€
Cycle de travail : 28h hebdomadaires
Déplacements à prévoir sur Paris (1/trimestre)

Candidature

Veuillez adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à M.Le Président du CCAS – Place du 8 Mai 1945 – 38800 LE PONT DE CLAIX ou
par mail : recrutement@ville-pontdeclaix.fr

Date Limite 18 mai 2024